2001 (D) 1/35

Le Représentant du Conseil fédéral à Burgos, E. Broye, au Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, P. Bonna

L Nº 41

San Sebastian, 11 septembre 1938

J'ai l'honneur de vous donner ici un bref aperçu de mes principaux entretiens à Burgos, Santander et Bilbao au cours de mon récent voyage dans ces villes du 6 au 10 de ce mois.

- 1. Je vous confirme mon télégramme N° huit 1. J'ai fait la connaissance de
- 1. Non reproduit.



- M. Barcenas<sup>2</sup> qui est venu aimablement me saluer dans le bureau du Chef de la Section Politique à Burgos. Le Ministère venait de me prier de viser son passeport et j'y ai joint un laissez-passer pour les douanes. M. Barcenas partant à la même heure pour Paris, je n'ai pas pu le retenir à déjeuner. M. Vidal m'a dit que M. Toca ne resterait que quelques jours encore à Berne et que M. Barcenas était un de leurs meilleurs ministres qui deviendront ambassadeurs. Ce dernier doit arriver à Berne à la fin de la semaine prochaine, soit vers le 17 septembre ou le lundi 19.
- 2. Les dirigeants suisses de la Société Nestlé en Espagne m'avaient prié de demander d'urgence l'annulation de l'interdiction de travailler signifiée à leur comptable-expert de leur fabrique de La Penilla, M. Frédéric Schmid, dont ils jugent la collaboration qualifiée comme indispensable à la bonne marche de l'entreprise. J'ai donné suite à cette impérieuse requête déjà le 22 août et j'ai remis une nouvelle note à Burgos, tandis que j'intervenais verbalement à Santander auprès de M. LLamas, Chef du Service de Migration du Ministère de l'Organisation sociale, vendredi dernier. Notre compatriote ayant commencé son travail sans autorisation peu de temps avant qu'un comptable espagnol fût congédié, le Ministère voit dans ce fait une double violation de la loi, celle-ci prévoyant aussi qu'une place devenue vacante doit être repourvue par un Espagnol. Mais là n'est pas la vraie raison du refus opiniâtre du Ministère. J'ai dû constater à mon vif regret une animosité non dissimulée contre la Société Nestlé chez les deux hauts fonctionnaires de ce Ministère qui lui reprochent sans doute à tort son attitude qu'ils jugent peu satisfaisante à l'égard du nouveau régime. Il y a là une situation gênante créée par un malentendu certain que je me suis appliqué à dissiper. La prospérité visible de cette magnifique entreprise soulève des convoitises, malgré les bienfaits non moins visibles qu'elle répand dans toute la contrée.
- 3. Le Chef de la Section Politique m'a assuré que le Corps Diplomatique passerait l'hiver à Saint-Sébastien, son transfert et son installation à Burgos se révélant une impossibilité matérielle absolue. Cela confirme l'opinion émise de toutes parts que nous sommes à la porte d'une troisième campagne d'hiver, tout bruit de possibilité de compromis étant considéré ici comme une trahison, à moins qu'un effondrement adverse ne se produise.
- 4. Sir Robert Hodgson m'a invité à déjeuner à Burgos. Sa proposition de nommer un tiers-arbitre suisse dans une troisième Commission ayant pour tâche d'examiner les dommages causés aux bateaux par bombardements n'aura pas de suite, les Espagnols refusant le principe même de tout paiement.
- 5. Le Ministre de Roumanie, de passage comme moi à Burgos, a obtenu avec beaucoup de peine l'agrément du Gouvernement National en faveur d'un attaché *honoraire* roumain, qui en réalité sera un officier et un attaché militaire. Je vous laisse le soin d'en informer occasionnellement M. Minger, si vous le jugez opportun.

[...]

<sup>2.</sup> Dans la séance du 2 septembre, le Conseil fédéral donnait son agrément à la nomination de M. Domingo de las Barcenas y Lopez-Mollinedo en qualité de représentant officieux du gouvernement du général Franco en Suisse, cf. E 1004 1/377, N° 1448.